



Guide pratique d'aide au droit des images pour une publication en France

Aliénor Benzékri, Aurélie Guyot, Clémentine Siméon, Étienne Nadji, Léa Ackermann

► To cite this version:

Aliénor Benzékri, Aurélie Guyot, Clémentine Siméon, Étienne Nadji, Léa Ackermann. Guide pratique d'aide au droit des images pour une publication en France. 2026. <hal-05560499>

HAL Id: hal-05560499

<https://hal.science/hal-05560499v1>

Submitted on 20 Mar 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-SA 4.0 - Attribution - ShareAlike - International License

Université

de Strasbourg

Guide pratique d'aide au droit des images

pour une publication en France

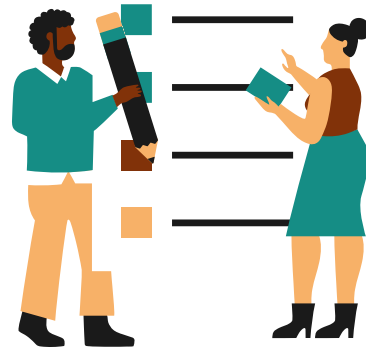


Entrer **+**

Quelques points essentiels

Ce guide a été conçu afin d'aider les auteurs à comprendre
les **droits relatifs à l'utilisation des images** et à **effectuer les demandes de reproduction**.

L'auteur doit veiller à **respecter les droits d'auteur** et **obtenir les autorisations nécessaires** pour reproduire une image.



Obtenir une autorisation de reproduction **prend du temps** et dépend de nombreux facteurs.



Les **images générées par intelligence artificielle** permettent de créer des illustrations de haute qualité à partir de descriptions textuelles. **Mais *quid* de leur utilisation ?**



Une image doit être accompagnée d'un nom d'auteur, d'un titre, d'une source et des crédits, ainsi que d'un [texte alternatif](#).



Quelques points essentiels

Ce guide a été conçu afin d'aider les auteurs à comprendre les droits relatifs à l'utilisation des images et à effectuer les demandes de reproduction.

L'auteur doit veiller à **respecter les droits d'auteur** et obtenir l'**autorisation** de reproduire.

Publier une image sans en avoir les droits peut engendrer :

- jusqu'à **300 000 euros d'amende**
- une **peine d'emprisonnement**
- le **pilonnage du stock entier** de l'ouvrage

Les images **artificielles** générées par IA de haute qualité à partir de descriptions textuelles. Mais *quid* de leur utilisation ?

source et des crédits, ainsi que d'un [texte alternatif](#).



Quelques points essentiels

Ce guide a été conçu afin d'aider les auteurs à comprendre les droits relatifs à l'utilisation des images et à effectuer les demandes de reproduction.

L'auteur dispose de droits d'auteur et doit obtenir une autorisation pour reproduire.

Les images générées par IA sont artificielles et de haute qualité textuelles.

Les générateurs d'images font l'objet de nombreux **flous juridiques** :

- **L'utilisation non autorisée d'œuvres** : les IA s'entraînent avec des images de bases de données qui ne sont pas garanties d'être du domaine public. Certains artistes ont découvert que leurs œuvres avaient été utilisées sans leur consentement.
- La **propriété des images générées reste floue** et le droit d'auteur n'est pas encore totalement adapté à cette situation.

Nous recommandons de ne pas les reproduire.



Quelques points essentiels



Obtenir l'autorisation de reproduction d'une illustration peut prendre du temps et dépend de nombreux facteurs (devis, contrats, vérifications techniques...). Il est donc fortement conseillé d'**anticiper**.

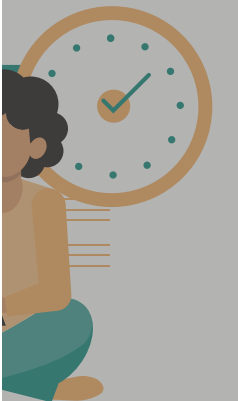
Un **tableau de suivi** est conseillé pour suivre l'état d'avancement des demandes. Contacter votre éditeur qui vous en fournira un exemple.



La publication d'un ouvrage ou d'une revue scientifique s'inscrit dans un planning strict dans lequel chaque retard, même minime, impacte toutes les étapes suivantes. Une simple demande de reproduction peut perturber toute la chaîne éditoriale.

L'auteur
droits
autoris
reprod

Les im
artifici
de hau
textuel



Quelques points essentiels

Ce guide a été conçu afin d'aider les auteurs à comprendre les droits relatifs à l'utilisation des images et à effectuer les demandes de reproduction.

L'auteur de
droits d'auteur
autorisation
reproduire

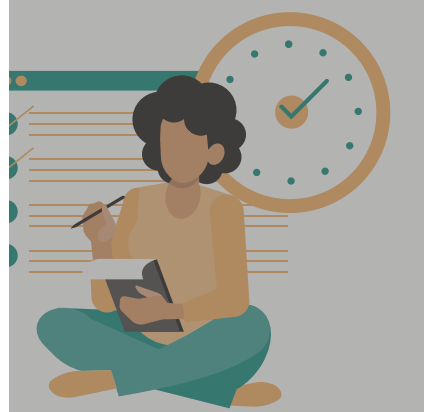
Les images
artificielle
de haute qualité
textuelles.

Le texte alternatif : une obligation légale

L'auteur ou l'autrice doit produire les textes alternatifs de ses illustrations (photographies, cartes géographiques, schémas, etc.).

Il s'agit de la **retranscription écrite d'un contenu graphique**, un court texte descriptif destiné aux lecteurs empêchés de lire : non-voyants, mal-voyants et dyslexiques.

Il sera restitué par un lecteur d'écran, soit par synthèse vocale, soit par une plage braille numérique dynamique.



Menu

Aide à la navigation +

Crédits +

Questions préalables +

Erreurs communes +

Accessibilité +

Bibliographie +



Capture d'écran



Capture de vidéo/film



Carte et fond de carte



Œuvre d'art



Photographie

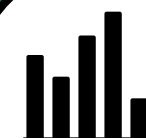


Schéma et graphique





Bibliographie



Droit de la propriété intellectuelle et commentaires choisis

Code de la propriété intellectuelle

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/texte_lc/LEGITEXT000006069414/

Droit d'auteur, droit à l'image : les étapes essentielles pour utiliser un contenu

<https://www.economie.gouv.fr/apie/droit-dauteur-droit-limage-les-etapes-essentielles-pour-utiliser-un-contenu>

Wiki du GT droit d'auteur de Médiaci à venir

Sur la question des photogrammes

<https://questions-reponses.enssib.fr/question/reproduction-de-photogrammes>

Sociétés de gestion des droits d'auteur

Œuvres graphiques

Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques (ADAGP) www.adagp.fr

Société des auteurs des arts visuels et de l'image fixe (SAIF) www.saif.fr

Œuvres audiovisuelles – dramatiques multimédia

Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) www.sacd.fr

Société des producteurs de cinéma et de télévision (PROCIREP) www.procirep.fr

Société civile des auteurs multimédia (Scam) www.scam.fr

Autres ressources utiles

Institut national de l'audiovisuel (Ina) www.ina.fr/

Bibliothèque nationale de France (BnF) www.bnf.fr et Gallica <https://gallica.bnf.fr/>

Basire, Yann, Le Goffic, Caroline, *L'essentiel du droit de la propriété littéraire et artistique*, Paris, Gualino, 2021.

Verbrugge, Joëlle, *Droit à l'image et droit de faire des images*, Écuelles, Knowware, 2017.

Girardin, Daniel, Pirker, Christian, *Controverses. Une histoire juridique et éthique de la photographie*, Arles, Actes Sud, 2008.

Delavaux, Céline, Vignes, Marie-Hélène, *Les procès de l'art. Petites histoires de l'art et grandes affaires de droit*, Paris, Palette..., 2013.

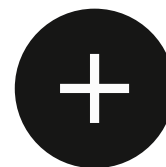
Mattiata, Fabrice, *RGPD et droit des données personnelles*, Paris, Eyrolles, 2018.

Chéroux, Clément, *Paparazzi ! Photographes, stars et artistes*, Paris, Flammarion, 2014.

Dupuis, Michel, Nowak, Laura, *Droit de la propriété littéraire et artistique. Droit d'auteur et droits voisins*, Paris, Enrick B. Éditions, 2016.

Aide à la navigation

Icônes génériques

-   Liens cliquables
-  Fermer une fenêtre
-  Retour vers le menu
-   Points de vigilance

Icônes spécifiques aux catégories de documents

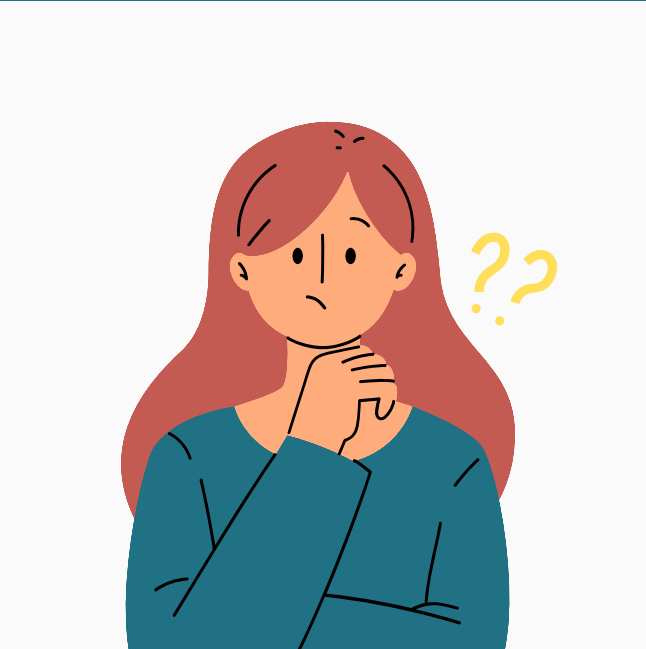
-    } Icônes permettant de déplier l'arbre décisionnel ou d'ouvrir une nouvelle fenêtre (action de l'utilisateur)
-  Le document peut être reproduit (sous réserve que les conditions d'utilisation soient respectées)
-  Le document ne peut pas être reproduit



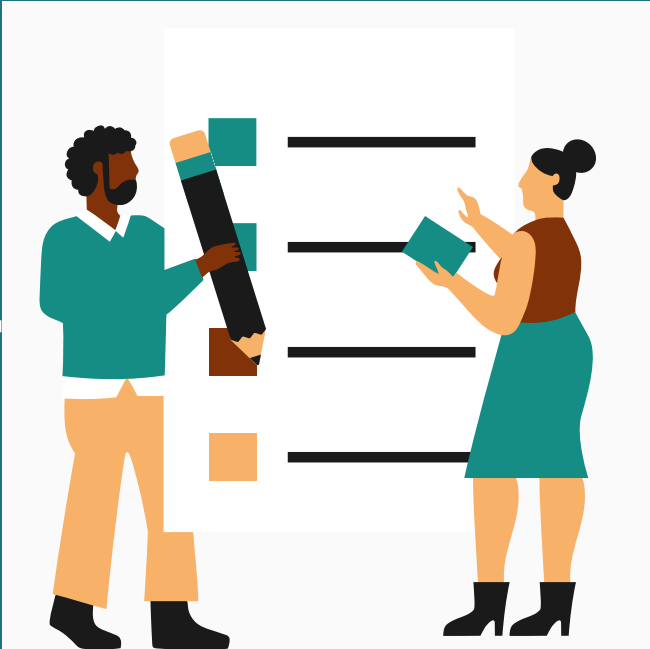
Questions préalables



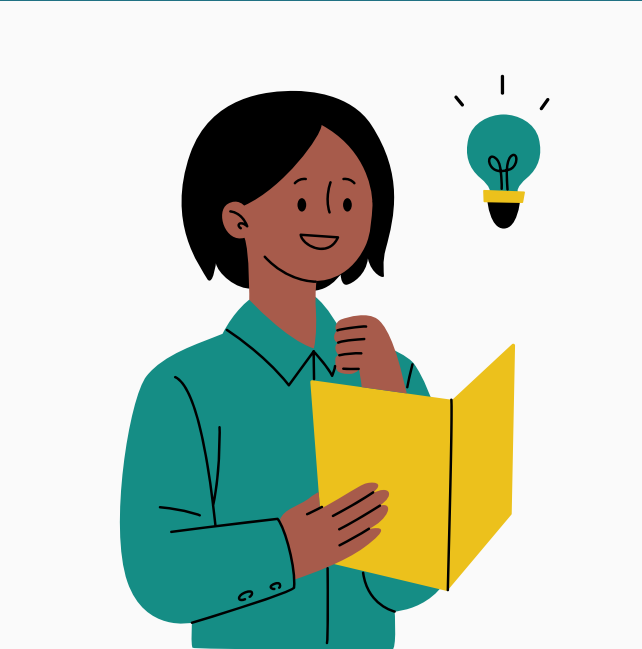
L'image est-elle **nécessaire** au propos ?



Quels sont les **principes généraux** du droit d'auteur ?



Qu'est-ce qu'une **autorisation de reproduction** ?



Combien de **temps** prendra la demande de droits de reproduction ?



Quels sont les **risques** si une image est publiée sans les droits ?



Pour aller plus loin

Quelles alternatives à la demande de droit de reproduction ?



Et l'intelligence artificielle (IA) dans tout ça ?





Questions préalables



L'image à publier est-elle nécessaire au propos ?

L'image doit apporter une information supplémentaire ou complémentaire au texte. Elle est ici pour appuyer le propos scientifique.

Les images « illustratives » sont à proscrire.



Pour savoir si une image est nécessaire ou non, il faut se demander si son absence altérerait la compréhension du contenu.

Pour aller plus loin

Quelles alternatives à la demande de droit de reproduction ?



Et l'intelligence artificielle (IA) dans tout ça ?



Quels sont les principes généraux du droit d'auteur ?

Le droit d'auteur est réparti en deux catégories : les droits moraux et les droits patrimoniaux.

Droits moraux

- Droit à la paternité : obligation de citer le nom de l'auteur.
- Droit au respect de l'œuvre : interdiction de modifier / dénaturer l'œuvre sans accord préalable.
- Droit de divulgation : l'auteur peut décider s'il veut ou non présenter son œuvre au public.
- Droit de repentir et de retrait : l'auteur peut changer d'avis après publication et demander le retrait de l'œuvre (contre indemnisation à l'éditeur).

Droits patrimoniaux

- Droit de reproduction : droit de créer des copies de l'œuvre pour en faire la diffusion.
- Droit d'adaptation : droit de modifier une œuvre dans des conditions précises.
- Droit de traduction : l'auteur peut décider s'il veut ou non que son œuvre soit traduite.
- Droit de représentation : droit de diffuser / communiquer l'œuvre au public.

Qu'est-ce qu'une autorisation de reproduction ?

1. Il s'agit d'un **document contractuel** avec des droits et des devoirs pour chaque partie et qui accorde le droit d'utiliser l'image dans des **conditions définies par les deux parties**.

Vous pouvez le télécharger directement sur le site de l'éditeur, de la pépinière, ou encore le demander à l'éditrice en charge du manuscrit le cas échéant.



Un mail peut également suffire, si, et seulement si, les informations sont explicites (dates, noms, affiliations, non-ambiguïté), **voir liste ci-dessous**.

2. L'objectif est de **clarifier autant que possible l'utilisation souhaitée** de l'image afin d'éviter les déconvenues lors de la reproduction. On précisera, entre autres :

- l'utilisation souhaitée de l'image (dans une publication à visée commerciale ou non)
- le type de publication (imprimé et/ou numérique)
- si la reproduction est en couleur ou en N&B
- la reproduction à l'intérieur de la publication ou en première de couverture
- le nombre d'exemplaires
- le territoire géographique de la diffusion
- la durée de l'exploitation des droits



Combien de temps prendra la demande de droits de reproduction ?

Obtenir l'autorisation de reproduction d'une illustration prend du temps et dépend de nombreux facteurs. Il est donc fortement conseillé de s'en préoccuper le plus tôt possible.

Un **tableau de suivi**, que votre éditeur peut vous fournir, est conseillé pour suivre l'état d'avancement des demandes.



La publication d'un ouvrage ou d'une revue scientifique s'inscrit dans un planning strict dans lequel chaque retard, même minime, impacte toutes les étapes suivantes. Une simple demande de reproduction peut perturber toute la chaîne éditoriale.





Questions préalables



L'image est-elle
nécessaire au
propos ?



Quels sont les risques si une image est publiée sans les droits appropriés ?

Publier une image sans en avoir les droits peut engendrer :

- jusqu'à **300 000 euros d'amende**
- une **peine d'emprisonnement**
- le **pilonnage du stock entier** de l'ouvrage



...s
une image
e sans les



Pour aller
plus loin

Quelles alternatives à la demande de droit de reproduction ?



Et l'intelligence artificielle (IA) dans tout ça ?

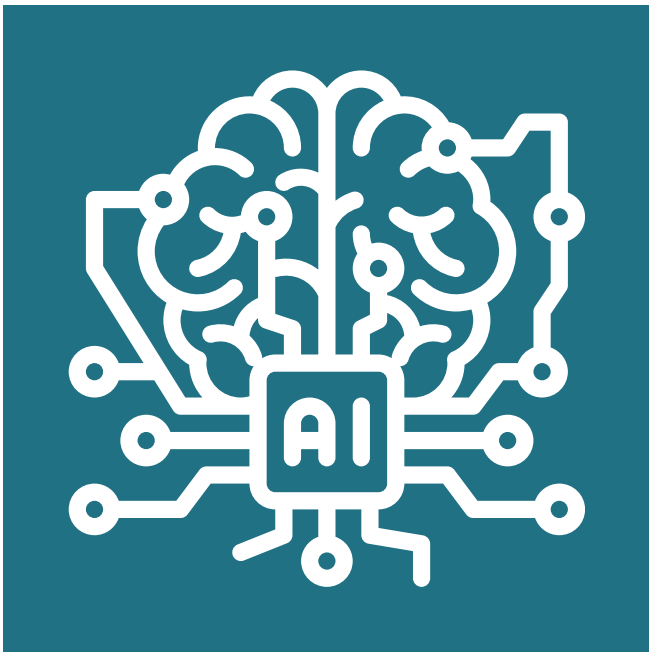




Et l'intelligence artificielle dans tout ça ?

De multiples flous juridiques

Propriété des données



Droits d'auteur



Deepfakes et désinformation



L'image est-elle nécessaire à propos ?



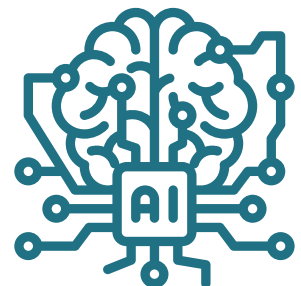
...sont les
...es si une image
publiée sans les
...s ?



Pour aller plus loin

Et l'intelligence artificielle (IA) dans tout ça ?





Propriétés des données

Il n'y a aucune certitude que les bases de données permettant aux IA de s'entraîner soient 100 % libres d'utilisation.

L'auteur et l'éditeur peuvent être accusés de complicité de contrefaçon si l'image utilisée a été reconnue comme étant une contrefaçon d'une autre œuvre. Les procès se multiplient et les tribunaux vont prochainement s'emparer de la question.

Les artistes craignent que leurs œuvres soient **exploitées** et **plagiées** par des machines sans contrepartie ni reconnaissance.

Avant même de générer une image, nous conseillons de lire les CGU de la plateforme de génération d'images et de connaître les responsabilités en cas de litige.

Pour aller
plus loin

Et l'intelligence artificielle (IA) dans tout ça ?





Questions préalables



Et l'intelligence artificielle dans tout ça ?



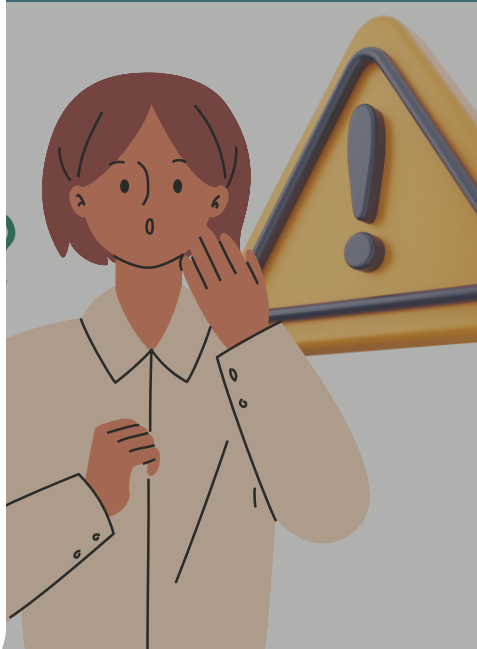
Droits d'auteur

Qui « possède » l'image générée ? Est-ce l'utilisateur qui a rédigé la description textuelle, l'entreprise qui a développé l'IA, ou l'IA elle-même ?

Le droit d'auteur n'est pas encore totalement adapté à cette situation.

L'image est-elle nécessaire au propos ?

...sont les
...es si une image
...bliée sans les
... ?



Pour aller plus loin

Et l'intelligence artificielle (IA) dans tout ça ?





Questions préalables



Et l'intelligence artificielle dans tout ça ?



Deepfakes et désinformation

Les IA peuvent produire des images extrêmement réalistes, ce qui permet de **créer des deepfakes**. Ces techniques peuvent être utilisées à des **fin**s malveillantes, comme la **désinformation**, la manipulation politique ou la diffamation de personnes publiques.

L'image est-elle nécessaire au propos ?

...sont les
...es si une image
publiée sans les
...s ?



Pour aller plus loin

Et l'intelligence artificielle (IA) dans tout ça ?





Questions préalables



Quelles alternatives à la demande de droit de reproduction ?

**La restitution
textuelle**



**Les liens
hypertexte**



**Les images sous
licence CC**



**Les images du
domaine public**



plus loin

Et l'intelligence artificielle (IA) dans tout ça ?





Questions préalables



Quelles alternatives à la demande de droit de reproduction ?



La restitution textuelle

Une solution **fiable** et qui **respecte l'accessibilité** est de restituer textuellement l'information contenue dans l'image dont l'auteur n'a pu obtenir les droits de reproduction.

L'auteur peut décrire l'image directement dans son article ou chapitre, en plein texte ou en note de bas de page.

plus loin

Et l'intelligence artificielle (IA) dans tout ça ?





Les liens hypertexte

Ajouter un lien hypertexte en note de bas de page est une excellente option face à une image manquante. Cela est d'autant plus pratique dans le cas d'une édition en ligne.

Le seul point de vigilance sera de vérifier que le lien renvoie à un **site actif et licite** (qui a obtenu l'autorisation de reproduire l'image), sinon l'éditeur risque d'être poursuivi pour contrefaçon.



Privilégier les liens **https://...**, plus sûrs, et les **DOI**, plus stables et pérennes.

plus loin

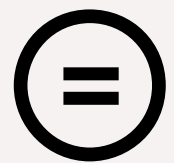




Utiliser une image sous licence Creative Commons

Certains artistes ou institutions mettent leurs œuvres à disposition du public sous licence CC. En diffusant son œuvre de cette manière, l’auteur, l’artiste ou l’institution autorise l’exploitation de celle-ci aux conditions énumérées par la licence choisie.



	BY	Attribution	L’auteur autorise l’utilisation de son œuvre – sous réserve qu’elle lui soit attribuée en citant son nom.
	NC	<i>Non commercial</i> Pas d’utilisation commerciale	L’auteur autorise la reproduction, la diffusion, la modification de l’œuvre – sous réserve qu’aucune utilisation commerciale ne soit faite.
	ND	<i>No derivative works</i> Pas de modification	L’auteur interdit toute œuvre dérivée (si cette option n’est pas visible, il autorise les modifications, traductions, etc.)
	SA	<i>Share alike</i> Partage dans les mêmes conditions	L’auteur oblige à ce que toute nouvelle œuvre créée à partir de la sienne soit partagée selon la même licence.

Voir la [présentation des licences Creative Commons sur OpenEdition](#)



Questions préalables



Quelles alternatives à la demande de droit de reproduction ?



Utiliser une image du domaine public

Nombreux sont les musées, bibliothèques ou banques d'images qui mettent en ligne des collections d'illustrations tombées dans le domaine public, **bien qu'il faille toujours rester vigilant** à ce que la reproduction de l'œuvre **respecte toujours le droit moral de l'auteur** (que son nom soit cité, que l'œuvre ne soit pas déformée...).

Toujours bien lire les conditions d'utilisation et les crédits nécessaires avant de reproduire l'image.

plus loin

Et l'intelligence artificielle (IA) dans tout ça ?





Les erreurs communes

Utiliser la mention
Droits réservés (DR)

+

Ne pas **respecter le droit à l'image** des personnes

+

Plaider l'**exception de courte citation** pour une image

+

Publier une image
sans autorisation

+

Ne pas archiver les
demandes de reproduction

+

Ne pas citer correctement
la source de l'image

+

Penser que l'**exception pédagogique** autorise toute
reproduction d'une œuvre

+



Les erreurs communes

Utiliser la mention
Droits Réservés

Ne pas **respecter le droit à l'image** des personnes



Plaider l'**exception citation** pour u

La mention **Droits réservés (DR)** n'est pas valable juridiquement et ne doit donc pas être utilisée.

as **archiver** les
es de reproduction

Ne pas citer correctement
la source de l'image

Penser que l'**exception pédagogique** autorise toute reproduction d'une œuvre



Les erreurs communes

Utiliser la mention
Droits Réservés

Ne pas **respecter le droit à l'image** des personnes



Plaider l'**exception de citation** pour



Il est obligatoire d'archiver les **contrats de cession** de droits et de conserver **une trace de chaque démarche effectuée** (conversations, captures d'écran de licences, etc.).

Ne pas **archiver** les
des de reproduction



Ne pas citer correctement
la source de l'image



Penser que l'**exception pédagogique** autorise toute
reproduction d'une œuvre





Les erreurs communes

Utiliser la mention
Droits Réservés

Ne pas **respecter le droit à l'image** des personnes



Pas de réponse ? Pas de plan B ? Pas d'image.

De plus, **tout ce qui n'est pas écrit sur le contrat de cession est interdit**. Une autorisation pour reproduire une image en couverture ne vous autorise pas à la reproduire dans un ouvrage ou à en faire des produits dérivés.

Plaider l'**exception citation** pour un usage



Ne pas archiver les images de reproduction



Ne pas citer correctement la source de l'image



Penser que l'**exception pédagogique** autorise toute reproduction d'une œuvre





Les erreurs communes

Utiliser la mention
Droits Réservés



Ne pas **respecter le droit à l'image** des personnes



Plaider l'**exception de citation** pour un usage personnel



L'exception de courte citation
ne concerne que les textes.

Ne pas **archiver** les œuvres de reproduction



Ne pas citer correctement la source de l'image



Penser que l'**exception pédagogique** autorise toute reproduction d'une œuvre





Les erreurs communes

Utiliser la mention
Droits Réservés

Ne pas **respecter le droit à l'image** des personnes



Plaider l'**exception de citation** pour un usage personnel



Malgré des réflexes bien ancrés, **l'exception pédagogique ne concerne pas les revues et ouvrages diffusés** (gratuits ou payants).

Ne pas **archiver** les contenus en ligne
pour éviter les abus de reproduction



Ne pas citer correctement la source de l'image



Penser que l'**exception pédagogique** autorise toute reproduction d'une œuvre





Les erreurs communes

Utiliser la mention
Droits Réservés



Ne pas **respecter le droit à l'image** des personnes



Plaider l'**exception de citation** pour un usage personnel



« Internet » et « Google Images »
ne sont pas des sources.

Veiller à indiquer la source première de l'image.

Ne pas **archiver** les images pour éviter les problèmes de reproduction



Ne pas citer correctement la source de l'image



Penser que l'**exception pédagogique** autorise toute reproduction d'une œuvre





Les erreurs communes

Utiliser la mention
Droits Réservés

Ne pas **respecter le droit à**
l'image des personnes



Plaider l'**exception**
citation pour un



Des personnes sont photographiées sur votre
photographie ? Sont-elles reconnaissables ?

Vérifiez que vous avez leur autorisation
pour reproduire cette image.

Ne pas **archiver** les
images de reproduction



Ne pas citer correctement
la source de l'image



Penser que l'**exception**
pédagogique autorise toute
reproduction d'une œuvre

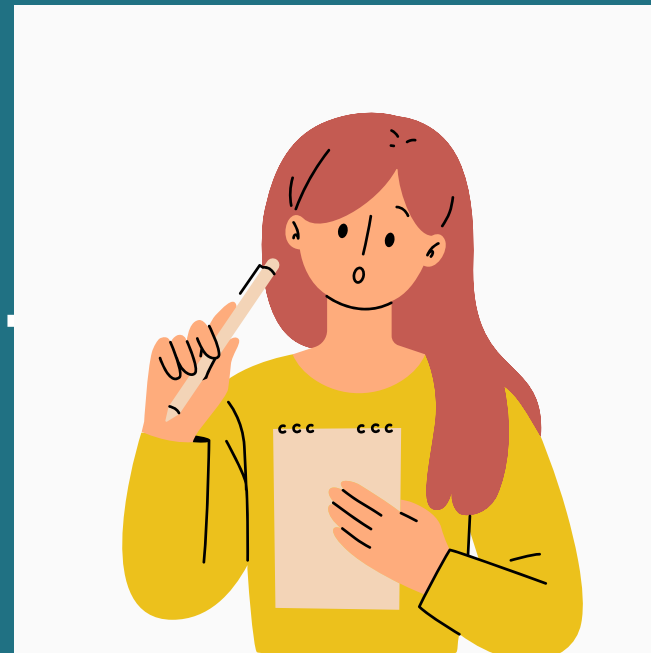




Accessibilité des contenus



Pourquoi est-il important de rendre les contenus accessibles ?



+

Le texte alternatif : une obligation légale



+

Guides rédactionnels

+



Pourquoi est-il important de rendre les contenus accessibles ?

La quantité d'informations contenue dans une revue ou un ouvrage scientifique doit être la même pour tous les publics.

L'ajout de texte alternatif pour les images est une obligation légale depuis 2025.

[Voir l'article 48 de la loi no 2023-778 du 14 août 2023.](#)



Le texte alternatif : une obligation légale

L'auteur ou l'autrice doit produire les textes alternatifs de ses illustrations (photographies, cartes géographiques, schémas, etc.).

Il s'agit de la retranscription écrite d'un contenu graphique, un **court texte descriptif destiné aux lecteurs empêchés de lire** : non-voyants, mal-voyants et dyslexiques.

Voici nos recommandations pour des [guides rédactionnels](#).

Il sera restitué par un lecteur d'écran soit par synthèse vocale soit par une plage braille numérique dynamique.



Guides et conseils de rédaction des textes alternatifs

Cyrille Sanson, [Texte alternatif \(attribut alt\) : le guide ultime](#), 100son.net, 2019.

Diagram Center, [Image Description Guidelines](#) [en anglais], 2019.

Éditions Quae, [Guide pour la préparation des textes alternatifs aux images](#).

Presses de l'université du Québec, [Rédaction de textes alternatifs. Guide à l'intention des auteurs et autrices](#).



Types de site :

Banque
d'images

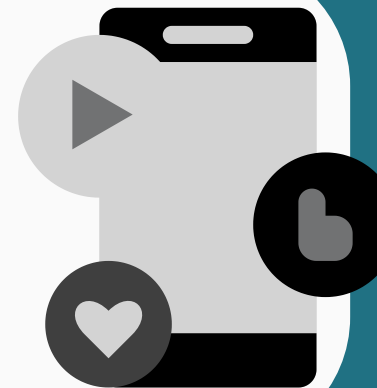
Shutterstock,
Alamy, Getty
images, etc.



+

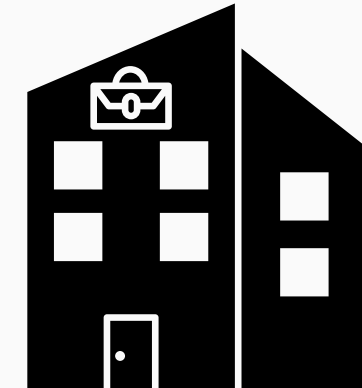
Réseau
social

Instagram,
Facebook, X,
etc.



+

Entreprise



+

Google Images



+

Institution

Union
européenne,
ministères,
NASA, etc.



+

Wiki

Wikipédia,
Wikimédia, etc.



+

Autre



+



Capture d'écran



Banque d'images



Se servir des informations
disponibles pour écrire à l'auteur
directement



L'auteur autorise la
reproduction de l'image

Oui



Non



Tous types de captures d'écran



Mise en garde



Vous pouvez reproduire l'image

L'auteur peut également vous fournir l'image en haute définition.



N'oubliez pas de créditer et de respecter les conditions de cette autorisation.





Capture d'écran



Banque d'images



Ne pas reproduire

En l'absence d'autorisation de l'auteur,
ne pas acheter l'image.

Se servir de
disponible
l'institution
dire



Tous types de captures d'écran



Mise en garde



Capture d'écran



Banque d'images



Information

En fonction de l'usage souhaité, éditorial ou commercial, les conditions de reproduction de l'image varient.
Les banques d'images disposent de toutes les informations nécessaires à ce sujet.



Tous types de captures d'écran



Mise en garde



Capture d'écran



Banque d'images



Attention

Il est préférable de **vérifier systématiquement les conditions de reproduction de la banque d'images** : elle ne fournit parfois que l'image en haute résolution mais ne détient pas les droits de reproduction.

Si les conditions d'utilisation ne peuvent pas être vérifiées, il ne faut pas acheter l'image.



Tous types de captures d'écran



Mise en garde



Capture d'écran



Réseau social



Écrire à l'auteur du post
pour demander son
autorisation

L'auteur autorise la
reproduction de la
capture d'écran

Oui



Non



Tous types de captures d'écran



Capture d'écran



Réseau social



Vous pouvez retranscrire le post

et le mettre en citation



N'oubliez pas de
créditer et d'ajouter le
lien URL.



Tous types de captures d'écran



Capture d'écran



Réseau social



Écrire à l'aut
pour dema
autoris



Si l'auteur refuse ou ne répond pas à la demande de reproduction, il est possible d'envoyer **toutes** les informations recueillies sur le post (URL, nom auteur, contact utilisé pour communiquer, etc.) à l'éditrice.



Tous types de captures d'écran



Capture d'écran



Entreprise



Écrire à l'entreprise pour
demander son autorisation

L'entreprise autorise la
reproduction de la
capture d'écran

Oui



Non



Tous types de captures d'écran



Vous pouvez reproduire la capture d'écran



N'oubliez pas de
créditer et de respecter
les conditions de cette
autorisation.





Capture d'écran



Entreprise



Ne pas reproduire

En l'absence d'autorisation de l'entreprise ou sans réponse de leur part, ne pas reproduire la capture d'écran.

Écrire à l'entreprise
demander son avis



Tous types de captures d'écran



Capture d'écran



Google Images



Google Images étant un portail vers d'autres sites Internet, il est nécessaire d'**identifier le site sur lequel se trouve l'image**, avant de pouvoir se reporter à la catégorie appropriée (utiliser le bouton ci-dessous).



Tous types de captures d'écran



Capture d'écran



Institutions



Vérifier les conditions de reproduction de l'image et écrire à l'institution pour demander les droits

L'institution autorise la reproduction de la capture d'écran

Oui



Non



Tous types de captures d'écran



Capture d'écran



Institutions



Vous pouvez reproduire la capture d'écran



N'oubliez pas de
créditer et de respecter
les conditions de cette
autorisation.



Tous types de captures d'écran



Capture d'écran



Institutions



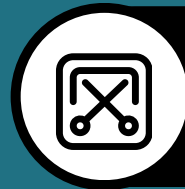
Ne pas reproduire

En l'absence d'autorisation de l'institution ou sans réponse de leur part, ne pas reproduire la capture d'écran.

Vérifier les conditions de reproduction
écrire à l'institution pour demander



Tous types de captures d'écran



Capture d'écran



Wiki



Attention ! Un wiki peut héberger des images dont il n'a pas les droits (ou même indiquer de fausses informations). Il faut absolument en vérifier la source et essayer de retrouver l'institution d'origine, avant de pouvoir se reporter à la catégorie appropriée (utiliser le bouton ci-dessous).



Tous types de captures d'écran



Capture d'écran



Autres sites



Écrire au webmestre
(voir les mentions
légales) pour avoir le
contact de l'auteur

Le webmestre fournit le
contact de l'auteur

Oui



Non



Tous types de captures d'écran



Capture d'écran



Autres sites



Écrire au webmestre
(voir les mentions
légales) pour avoir le
contact de l'auteur

Le webmestre fournit le
contact de l'auteur

Oui



Non



Écrire à
l'auteur



Tous types de captures d'écran



Capture d'écran



Autres sites



Écrire au webmestre
(voir les mentions
légales) pour avoir le
contact de l'auteur

Le webmestre fournit le
contact de l'auteur

Oui



Non



Écrire à
l'auteur



L'auteur autorise
la reproduction de
la capture d'écran

Oui



Non



Tous types de captures d'écran



Capture d'écran



Autres sites



Vous pouvez reproduire la capture d'écran



N'oubliez pas de
créditer et de respecter
les conditions de cette
autorisation.



Tous types de captures d'écran



Capture d'écran



Autres sites



Ne pas reproduire

En l'absence de moyen de contacter l'auteur,
ne pas reproduire l'image.



Tous types de captures d'écran



Capture d'écran



Autres sites



Ne pas reproduire

En l'absence d'autorisation de l'auteur, la capture d'écran ne peut pas être reproduite.



Tous types de captures d'écran



Carte et fond de carte



L'image a été produite par
un organisme



Oui



Non





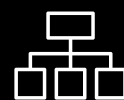
Carte et fond de carte



Cas d'une image produite par un organisme



Écrire à l'organisme



Tout afficher



Image non produite par un organisme



Carte et fond de carte



Cas d'une image produite par un organisme



Écrire à l'organisme



L'organisme autorise
la reproduction
du document

Oui



Non



Image non produite par un organisme



Vous pouvez reproduire la carte



N'oubliez pas de
créditer et de respecter
les conditions de cette
autorisation.





Écrire à l'org

Ne pas reproduire l'image

En l'absence d'autorisation de l'organisme, la carte ou le fond de carte ne peut pas être reproduit.





Carte et fond de carte



Cas d'une image non produite par un organisme



L'auteur peut
être identifié

Non



Oui



Tout afficher



Image produite par un organisme



Carte et fond de carte



Cas d'une image non produite par un organisme



L'auteur peut
être identifié

Non

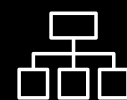


Oui



Écrire à
l'auteur

i



Tout afficher



Image produite par un organisme



Carte et fond de carte



Cas d'une image non produite par un organisme



L'auteur peut
être identifié

Non



Oui



 Écrire à
l'auteur

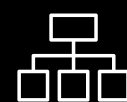


L'auteur détient les droits de
reproduction

Oui



Non



Tout afficher



Image produite par un organisme



Carte et fond de carte



Cas d'une image non produite par un organisme



L'auteur peut être identifié

Non



Oui



 Écrire à l'auteur



L'auteur détient les droits de reproduction

Oui



Non

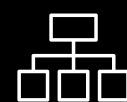


 L'auteur autorise la reproduction de l'image

Oui



Non



Tout afficher



Image produite par un organisme



Carte et fond de carte



Cas d'une image non produite par un organisme



L'auteur peut être identifié

Non



Oui



 Écrire à l'auteur



L'auteur détient les droits de reproduction

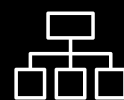
Oui



Non



Écrire au détenteur des droits (ex. la maison d'édition)



Tout afficher



Image produite par un organisme



Carte et fond de carte



Cas d'une image non produite par un organisme



L'auteur peut être identifié

Non



Oui



 Écrire à l'auteur



L'auteur détient les droits de reproduction

Oui



Non



Écrire au détenteur des droits (ex. la maison d'édition)

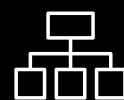


Le détenteur des droits autorise la reproduction de l'image

Oui



Non



Tout afficher



Image produite par un organisme



Carte et fond de carte



Cas d'une image non produite par un organisme



L'auteur peut être identifié

Non



Oui



Écrire à l'auteur

i



L'auteur détient les droits de reproduction

Oui



L'auteur autorise la reproduction de l'image

i

Oui



Non



Non



Écrire au détenteur des droits (ex. la maison d'édition)



Le détenteur des droits autorise la reproduction de l'image

Oui



Non



Image produite par un organisme



Carte et fond de carte



Cas d'une image non produite par un organisme



L'auteur peut
être identifié



Ne pas reproduire l'image

Dans le cas où l'auteur de l'œuvre ne peut pas être identifié, la carte ou le fond de carte ne peut pas être reproduit.



Tout afficher



Image produite par un organisme



L'auteur
être ici



Information

L'auteur doit notamment préciser si la carte a déjà été publiée
chez un autre éditeur.
Si c'est le cas, il est possible que ce soit la maison d'édition qui
détienne les droits de reproduction.





L'auteur
être ici



Information

L'auteur doit notamment préciser si la carte a déjà été publiée
chez un autre éditeur.
Si c'est le cas, il est possible que ce soit la maison d'édition qui
détienne les droits de reproduction.





Carte et fond de carte



Cas d'une image non produite par un organisme



L'auteur
être ici



Information

L'auteur doit notamment préciser si la carte a déjà été publiée
chez un autre éditeur.
Si c'est le cas, il est possible que ce soit la maison d'édition qui
détienne les droits de reproduction.

ise



Image produite par un organisme

Oui



Non





Carte et fond de carte



Cas d'une image non produite par un organisme



L'auteur
être ici



Information

Si la carte a nécessité l'utilisation d'un fond de carte, il faut en préciser la source et en demander les droits de reproduction. Il peut provenir d'une cartothèque (comme celle de [SciencesPo](#)), d'une bibliothèque, ou avoir été créé par autre personne.



ise



Image produite par un organisme

Oui



Non





L'aute
être ic



Vous pouvez reproduire la carte



N'oubliez pas de
créditer et de respecter
les conditions de cette
autorisation.





L'auteur peut
être identifié



Ne pas reproduire l'image

En l'absence d'autorisation du détenteur des droits,
la carte ou le fond de carte ne peut pas être
reproduit.





L'aute
être ic



Vous pouvez reproduire la carte



N'oubliez pas de
créditer et de respecter
les conditions de cette
autorisation.





L'auteur peut
être identifié



Ne pas reproduire l'image

En l'absence d'autorisation du détenteur des droits,
la carte ou le fond de carte ne peut pas être
reproduit.

nteur des
maison
(on)

droits autorise
de l'image

Non



Tout afficher



Image produite par un organisme





Carte et fond de carte



Cas d'une image non produite par un organisme



L'auteur peut
être identifié



Ne pas reproduire l'image

Dans le cas où l'auteur de l'œuvre ne peut pas être identifié, la carte ou le fond de carte ne peut pas être reproduit.

enteur des
a maison
on)

droits autorise
n de l'image

Non



Image produite par un organisme





Carte et fond de carte



Cas d'une image non produite par un organisme



L'aut
être



Vous pouvez reproduire la carte



N'oubliez pas de
créditer et de respecter
les conditions de cette
autorisation.

ise



Image produite par un organisme





Carte et fond de carte



Cas d'une image non produite par un organisme



L'auteur peut
être identifié



Ne pas reproduire l'image

En l'absence d'autorisation du détenteur des droits,
la carte ou le fond de carte ne peut pas être
reproduit.

détenteur des
droits (maison
ou autre)

droits autorise
la reproduction de l'image

Non



Image produite par un organisme





Carte et fond de carte



Cas d'une image non produite par un organisme



L'auteur peut
être identifié



Ne pas reproduire l'image

En l'absence d'autorisation du détenteur des droits,
la carte ou le fond de carte ne peut pas être
reproduit.

détenteur des
droits (la maison
ou son)

droits autorise
la reproduction de l'image

Non



Image produite par un organisme





Œuvre artistique



Dans le cas d'une photographie d'œuvre,
deux droits d'auteur s'appliquent : le **droit de l'auteur
de la photo** et le **droit de l'auteur de l'œuvre**.
Dans ce cas, suivre les deux branches du guide.

L'œuvre peut être rattachée à une institution, une
galerie d'art, une collection privée, etc.



Oui



Non





Œuvre artistique



Cas d'une œuvre rattachée à une institution



Les conditions de reproduction affichées sur le site Internet correspondent à l'utilisation prévue

Oui



Non



Tout afficher



Œuvre non rattachée à une institution



Œuvre artistique



Cas d'une œuvre rattachée à une institution



Les conditions de reproduction affichées sur le site Internet correspondent à l'utilisation prévue

Oui



Non



Écrire à l'institution en expliquant le projet éditorial



Tout afficher



Œuvre non rattachée à une institution



Œuvre artistique



Cas d'une œuvre rattachée à une institution



Les conditions de reproduction affichées sur le site Internet correspondent à l'utilisation prévue

Oui



Non



Écrire à l'institution en expliquant le projet éditorial



L'institution autorise la reproduction de l'œuvre

Oui



Non



Œuvre non rattachée à une institution



Vous pouvez reproduire l'œuvre



N'oubliez pas de créditer et de respecter les conditions de cette autorisation.

Si l'image que vous souhaitez reproduire est une photographie de l'œuvre, vérifiez que l'autorisation de son photographe a bien été collectée par l'institution.



Vous pouvez reproduire l'œuvre



N'oubliez pas de créditer et de respecter les conditions de cette autorisation.

Si l'image que vous souhaitez reproduire est une photographie de l'œuvre, vérifiez que l'autorisation de son photographe a bien été collectée par l'institution.



Œuvre artistique



Cas d'une œuvre rattachée à une institution



Les conditions
reproduction au
sur le site Int
correspondent
l'utilisation p



Ne pas reproduire l'œuvre

En l'absence de réponse ou de refus d'autorisation
de l'institution, l'œuvre ne peut pas être reproduite.

Oui



Non



Œuvre non rattachée à une institution



Œuvre artistique



Cas d'une œuvre non rattachée à une institution

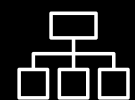


L'artiste de l'œuvre
est identifiable

Oui



Non



[Tout afficher](#)



Œuvre rattachée à une institution



Œuvre artistique



Cas d'une œuvre non rattachée à une institution



L'artiste de l'œuvre
est identifiable

Oui



Non



i

L'œuvre est dans
le domaine public

Oui



Non



[Tout afficher](#)



Œuvre rattachée à une institution



Œuvre artistique



Cas d'une œuvre non rattachée à une institution



L'artiste de l'œuvre
est identifiable

Oui

Non



i

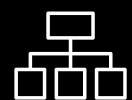
L'œuvre est dans
le domaine public

Oui

Non



Écrire à
l'artiste



Tout afficher



Œuvre rattachée à une institution



Œuvre artistique



Cas d'une œuvre non rattachée à une institution



L'artiste de l'œuvre
est identifiable

Oui

Non



i

L'œuvre est dans
le domaine public

Oui

Non



Écrire à
l'artiste



L'artiste autorise la
reproduction de son œuvre



L'artiste n'autorise pas la
reproduction de son œuvre



L'artiste est décédé



[Tout afficher](#)



Œuvre rattachée à une institution



Œuvre artistique



Cas d'une œuvre non rattachée à une institution



L'artiste de l'œuvre
est identifiable

Oui

Non



L'œuvre est dans
le domaine public

Oui

Non



Écrire à
l'artiste



L'artiste autorise la
reproduction de son œuvre



L'artiste n'autorise pas la
reproduction de son œuvre



L'artiste est décédé



Écrire aux ayants droit
ou l'organisme gérant
ses droits



[Tout afficher](#)



Œuvre rattachée à une institution



Œuvre artistique



Cas d'une œuvre non rattachée à une institution



L'artiste de l'œuvre
est identifiable

Oui

Non



L'œuvre est dans
le domaine public

Oui

Non



Écrire à
l'artiste



L'artiste autorise la
reproduction de son œuvre



L'artiste n'autorise pas la
reproduction de son œuvre



L'artiste est décédé



Écrire aux ayants droit
ou l'organisme gérant
ses droits



L'autorisation
est accordée

Oui



Non



Œuvre rattachée à une institution



Œuvre artistique



Cas d'une œuvre non rattachée à une institution



L'artiste de l'œuvre
est

Oui



L'œuvre est
le domaine

Oui



Information

Cette notion est complexe et dépend de nombreux facteurs : date de décès de l'auteur (la durée d'exploitation d'une œuvre varie selon les pays), photographie de guerre, médicale, etc.

Contactez l'éditrice qui saura vous aider sur ce point.



Tout afficher



Œuvre rattachée à une institution



Œuvre artistique



Cas d'une œuvre non rattachée à une institution



L'artiste de l'œuvre
est

Oui



L'œuvre est
le domaine

Oui



Information

Cette notion est complexe et dépend de nombreux facteurs :
date de décès de l'auteur (la durée d'exploitation d'une œuvre
varie selon les pays), photographie de guerre, médicale, etc.

Contactez l'éditrice qui saura vous aider sur ce point.



Tout afficher



Œuvre rattachée à une institution



Œuvre artistique



Cas d'une œuvre non rattachée à une institution



L'artiste de l'œuvre
est

Oui



L'œuvre est
le domaine

Oui



L'artiste est décédé



Tout afficher



Œuvre rattachée à une institution



Information

Cette notion est complexe et dépend de nombreux facteurs : date de décès de l'auteur (la durée d'exploitation d'une œuvre varie selon les pays), photographie de guerre, médicale, etc.

Contactez l'éditrice qui saura vous aider sur ce point.





Œuvre artistique



Cas d'une œuvre non rattachée à une institution



L'artiste de l'œuvre
est

Oui



L'œuvre est
le domaine

Oui



Information

Cette notion est complexe et dépend de nombreux facteurs : date de décès de l'auteur (la durée d'exploitation d'une œuvre varie selon les pays), photographie de guerre, médicale, etc.

Contactez l'éditrice qui saura vous aider sur ce point.

L'artiste est décédé



ou l'organisme gérant
ses droits



Tout afficher



Œuvre rattachée à une institution



Œuvre artistique



Cas d'une œuvre non rattachée à une institution



L'artiste de l'œuvre
est

Oui



L'œuvre est
le domaine

Oui



L'artiste est décédé



ou l'organisme gérant
ses droits



L'autorisation
est accordée

Oui



Non



Œuvre rattachée à une institution



Information

Cette notion est complexe et dépend de nombreux facteurs :
date de décès de l'auteur (la durée d'exploitation d'une œuvre
varie selon les pays), photographie de guerre, médicale, etc.

Contactez l'éditrice qui saura vous aider sur ce point.





Œuvre artistique



Cas d'une œuvre non rattachée à une institution



L'artiste de l'œuvre
est identifiable

Oui

No



Ne pas reproduire l'image

Dans le cas où l'auteur de l'œuvre ne peut pas être identifié, l'œuvre peinte, dessinée ou imprimée (tableau, lithographie, etc.) ne peut pas être reproduite.



Tout afficher



Œuvre rattachée à une institution



Œuvre artistique



Cas d'une œuvre non rattachée à une institution



L'artiste de l'œuvre
est identifiable

Oui

Non



L'œuvre est dans
le domaine public

Oui

Non



Écrire à
l'artiste



Ne pas reproduire l'image

Si l'auteur (ou ses ayants droit le cas échéant) ne répond pas à la demande ou n'autorise pas la reproduction de son œuvre peinte, dessinée ou imprimée (tableau, lithographie, etc.), celle-ci ne peut pas être reproduite.



Tout afficher



Œuvre rattachée à une institution



Œuvre artistique



Cas d'une œuvre non rattachée à une institution



L'artiste de l'œuvre
est identifiable

Oui

Non



L'œuvre est dans
le domaine public

Oui

Non



Écrire à
l'artiste

Ne pas reproduire l'image

Si l'auteur (ou ses ayants droit le cas échéant) ne répond pas à la demande ou n'autorise pas la reproduction de son œuvre peinte, dessinée ou imprimée (tableau, lithographie, etc.), celle-ci ne peut pas être reproduite.

L'autorisation
est accordée

Oui



Non



Œuvre rattachée à une institution



Œuvre artistique



Cas d'une œuvre non rattachée à une institution



Vous pouvez reproduire l'œuvre



N'oubliez pas de créditer et de respecter les conditions de cette autorisation.

S'il s'agit de la photographie d'une œuvre,
collectez également l'autorisation du photographe.



Tout afficher



Œuvre rattachée à une institution



Œuvre artistique



Cas d'une œuvre non rattachée à une institution



Vous pouvez reproduire l'œuvre



N'oubliez pas de créditer et de respecter les conditions de cette autorisation.

S'il s'agit de la photographie d'une œuvre,
collectez également l'autorisation du photographe.



Œuvre rattachée à une institution

tion
dée

Oui



Non





Si l'artiste est tombé dans le domaine public, son œuvre l'est sans doute aussi.

Pour s'en assurer, il convient d'**envoyer toutes les informations recueillies** sur l'œuvre (crédits, ayants droit, conditions de reproduction, etc.) à l'éditrice.

Si l'image que vous souhaitez reproduire est une photographie d'œuvre, lui envoyer également ces informations sur le photographe.



L'éditrice confirme que **l'œuvre est dans le domaine public** :
elle peut être reproduite.



L'éditrice **infirme que l'œuvre est dans le domaine public** :
elle ne peut pas être reproduite.



N'oubliez pas de créditer et d'indiquer la mention Domaine public et la licence de diffusion le cas échéant.



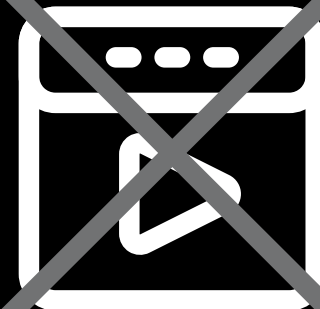
Capture de vidéo/film (photogramme)



Le photogramme peut être rattaché à une œuvre vidéo



Oui



Non



Mise en garde



Attention

Le photogramme n'est pas considéré comme relevant du droit de citation.





Capture de vidéo/film



Cas d'un photogramme rattaché à une œuvre vidéo



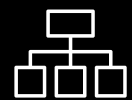
Le photogramme provient
d'une vidéo hébergée sur
une plateforme de partage
(YouTube, Dailymotion,
Vimeo, etc.)



Le photogramme provient
d'un film



Le photogramme provient
d'une vidéo privée de
l'auteur



Tout afficher



Capture de vidéo/film



Cas d'un photogramme rattaché à une œuvre vidéo



Le photogramme provient
d'une vidéo hébergée sur
une plateforme de partage
(YouTube, Dailymotion,
Vimeo, etc.)



L'auteur de la vidéo
peut être contacté

Oui



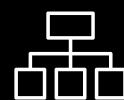
Non



Le photogramme provient
d'un film



Le photogramme provient
d'une vidéo privée de
l'auteur



Tout afficher



Capture de vidéo/film



Cas d'un photogramme rattaché à une œuvre vidéo



Le photogramme provient d'une vidéo hébergée sur une plateforme de partage (YouTube, Dailymotion, Vimeo, etc.)



L'auteur de la vidéo peut être contacté

Oui



Non



L'auteur autorise la reproduction de la capture issue de sa vidéo

Oui



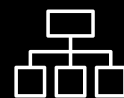
Non



Le photogramme provient d'un film



Le photogramme provient d'une vidéo privée de l'auteur



Tout afficher



Capture de vidéo/film



Cas d'un photogramme rattaché à une œuvre vidéo



Le photogramme provient
d'une vidéo hébergée sur
une plateforme de partage
(YouTube, Dailymotion,
Vimeo, etc.)



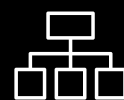
Le photogramme provient
d'un film



i
Retrouver les
coordonnées de la
maison de production
et lui envoyer un mail



Le photogramme provient
d'une vidéo privée de
l'auteur



Tout afficher



Capture de vidéo/film



Cas d'un photogramme rattaché à une œuvre vidéo



Le photogramme provient
d'une vidéo hébergée sur
une plateforme de partage
(YouTube, Dailymotion,
Vimeo, etc.)



Le photogramme provient
d'un film



 Retrouver les
coordonnées de la
maison de production
et lui envoyer un mail



La maison de
production autorise
la reproduction du
photogramme

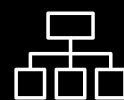
Oui



Non



Le photogramme provient
d'une vidéo privée de
l'auteur



Tout afficher



Capture de vidéo/film



Cas d'un photogramme rattaché à une œuvre vidéo



Le photogramme provient d'une vidéo hébergée sur une plateforme de partage (YouTube, Dailymotion, Vimeo, etc.)



L'auteur de la vidéo peut être contacté

Oui



Non



L'auteur autorise la reproduction de la capture issue de sa vidéo

Oui



Non



Le photogramme provient d'un film



 Retrouver les coordonnées de la maison de production et lui envoyer un mail



La maison de production autorise la reproduction du photogramme

Oui



Non



Le photogramme provient d'une vidéo privée de l'auteur





Capture de vidéo/film



Cas d'un photogramme rattaché à une œuvre vidéo



Si la maison de production ne détient plus les droits :
contacter le réalisateur. S'il détient les droits sur l'œuvre, il peut



autoriser la reproduction du photogramme : ne pas oublier de créditer et de respecter les conditions de cette autorisation.



refuser la reproduction du photogramme : **ne pas le reproduire.**



Si le réalisateur ne détient pas les droits :
s'abstenir d'utiliser le photogramme.



Tout afficher



Ne pas reproduire le photogramme

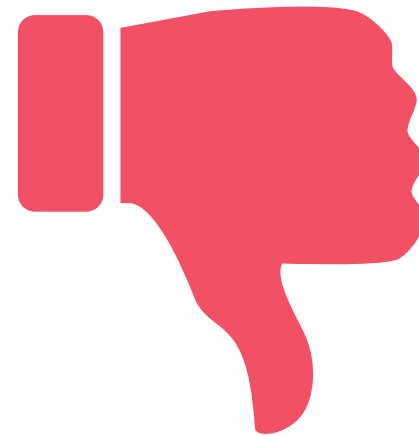
Si le photogramme ne peut pas être rattaché à une œuvre vidéo, il est fortement recommandé de ne pas le reproduire.



Ne pas reproduire le photogramme

En l'absence d'autorisation, le photogramme ne peut pas être reproduit.





Ne pas reproduire le photogramme

En l'absence d'autorisation, le photogramme ne peut pas être reproduit.





Ne pas reproduire le photogramme

En l'absence d'autorisation, le photogramme ne peut pas être reproduit.





Vous pouvez reproduire le photogramme

Si le photogramme ne représente pas d'œuvre existante et que les personnes présentes sur le photogramme ont donné leur accord, vous pouvez le publier.



N'oubliez pas de créditer et de respecter les conditions de cette autorisation.





Vous pouvez reproduire le photogramme

Si le photogramme ne représente pas d'œuvre existante et que les personnes présentes sur le photogramme ont donné leur accord, vous pouvez le publier.



N'oubliez pas de créditer et de respecter les conditions de cette autorisation.



Vous pouvez reproduire le photogramme



Ne pas oublier de **créditer correctement** la capture de vidéo :

- Nom de la chaîne et/ou du créateur
- Titre complet de la vidéo (time code entre parenthèses)
- Date de la publication





Vous pouvez reproduire le photogramme



N'oubliez pas de créditer et de respecter les conditions de cette autorisation.





Ne pas reproduire le photogramme

En l'absence d'autorisation, le photogramme ne peut pas être reproduit.



Vous pouvez reproduire le photogramme



Ne pas oublier de **créditer correctement** la capture de vidéo :

- Nom de la chaîne et/ou du créateur
- Titre complet de la vidéo (time code entre parenthèses)
- Date de la publication



Ne pas reproduire le photogramme

En l'absence d'autorisation, le photogramme ne peut pas être reproduit.



Capture de vidéo/film



Cas d'un photogramme rattaché à une œuvre vidéo



Si la maison de production ne détient plus les droits :
contacter le réalisateur. S'il détient les droits sur l'œuvre, il peut



autoriser la reproduction du photogramme : ne pas oublier de créditer et de respecter les conditions de cette autorisation.



refuser la reproduction du photogramme : **ne pas le reproduire.**



Si le réalisateur ne détient pas les droits :
s'abstenir d'utiliser le photogramme.

Oui



Non





Vous pouvez reproduire le photogramme



N'oubliez pas de créditer et de respecter les conditions de cette autorisation.



Ne pas reproduire le photogramme

En l'absence d'autorisation, le photogramme ne peut pas être reproduit.



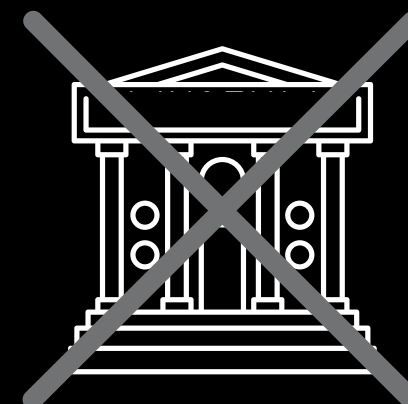
Photographie



La photographie peut être rattachée à un organisme (musée, galerie, agence photographique, etc.)



Oui



Non



Si une personne est reconnaissable sur la photo,
vérifier que son autorisation a bien été collectée.
Si une œuvre est reconnaissable sur la photo,
vérifier que l'autorisation de son auteur a bien été collectée.



Photographie



Cas d'une photographie rattachée à un organisme

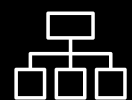


Le site web de l'organisme indique
des conditions d'utilisation
compatibles avec la reproduction
de la photographie

Oui



Non



Tout afficher



Photographie non rattachée à un organisme



Photographie



Cas d'une photographie rattachée à un organisme



Le site web de l'organisme indique des conditions d'utilisation compatibles avec la reproduction de la photographie

Oui



Non



Écrire à l'institution en expliquant le projet éditorial



Tout afficher



Photographie non rattachée à un organisme



Photographie



Cas d'une photographie rattachée à un organisme



Le site web de l'organisme indique des conditions d'utilisation compatibles avec la reproduction de la photographie

Oui



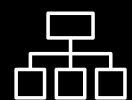
Non



Écrire à l'institution en expliquant le projet éditorial



L'institution autorise la reproduction de l'œuvre



Tout afficher



Photographie non rattachée à un organisme



Photographie



Cas d'une photographie rattachée à un organisme



Le site web de l'organisme indique des conditions d'utilisation compatibles avec la reproduction de la photographie

Oui



Non



Écrire à l'institution en expliquant le projet éditorial



L'institution autorise la reproduction de l'œuvre



Oui



Non



Photographie non rattachée à un organisme



Vous pouvez reproduire la photographie



N'oubliez pas de créditer et de respecter les conditions de cette autorisation.

Si une personne est reconnaissable sur la photo, vérifiez que son autorisation a bien été collectée par l'organisme.

Si une œuvre est reconnaissable sur la photo, vérifiez que l'autorisation de son auteur a bien été collectée par l'organisme.





Ne pas reproduire la photographie

En l'absence d'autorisation,
la photographie ne peut pas être reproduite.





Photographie



Cas d'une photographie non rattachée à un organisme

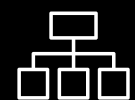


L'auteur peut
être identifié

Non



Oui



Tout afficher



Photographie rattachée à un organisme



Photographie



Cas d'une photographie non rattachée à un organisme



L'auteur peut
être identifié

Non



Oui



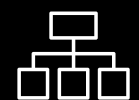
La photo est dans le
domaine public



Non



Oui



Tout afficher



Photographie rattachée à un organisme



Vous pouvez reproduire la photographie



N'oubliez pas de créditer et de respecter les conditions de cette autorisation.

Si une personne est reconnaissable sur la photo, vérifiez que son autorisation a bien été collectée par l'organisme.

Si une œuvre est reconnaissable sur la photo, vérifiez que l'autorisation de son auteur a bien été collectée par l'organisme.



Photographie



Cas d'une photographie non rattachée à un organisme



L'auteur peut
être identifié

Non



Oui



La photo est dans le
domaine public



Non



Oui

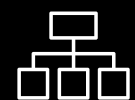


L'auteur est
décédé

Non



Oui



Tout afficher



Photographie rattachée à un organisme



Photographie



Cas d'une photographie non rattachée à un organisme



L'auteur peut être identifié

Non



Oui



La photo est dans le domaine public



Non



Oui



L'auteur est décédé

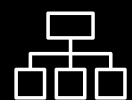
Non



Oui



Écrire aux ayants droit de l'auteur



Tout afficher



Photographie rattachée à un organisme



Photographie



Cas d'une photographie non rattachée à un organisme



L'auteur peut être identifié

Non



Oui



La photo est dans le domaine public



Non



Oui



L'auteur est décédé

Non



Oui



Écrire aux ayants droit de l'auteur



L'autorisation est accordée



Non



Oui



Tout afficher



Photographie rattachée à un organisme



Photographie



Cas d'une photographie non rattachée à un organisme



L'auteur peut
être identifié

Non



Oui



La photo est dans le
domaine public



Non



Oui



L'auteur est
décédé

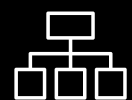
Non



Oui



Écrire à l'auteur de la photo



Tout afficher



Photographie rattachée à un organisme



Photographie



Cas d'une photographie non rattachée à un organisme



L'auteur peut être identifié

Non



Oui



La photo est dans le domaine public



Non



Oui



L'auteur est décédé

Non



Oui



Écrire à l'auteur de la photo



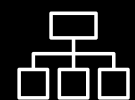
L'autorisation est accordée



Non



Oui



Tout afficher



Photographie rattachée à un organisme



Photographie



Cas d'une photographie non rattachée à un organisme



L'auteur peut être identifié

Non



Oui



La photo est dans le domaine public



Non



Oui



L'auteur est décédé

Non



Oui



Écrire aux ayants droit de l'auteur



Écrire à l'auteur de la photo



L'autorisation est accordée



Non



Oui



Photographie rattachée à un organisme



Photographie



Cas d'une photographie non rattachée à un organisme



L'auteur peut
être identifié

Non



Ne pas reproduire la photographie

Si l'auteur de la photographie ne peut pas être identifié,
ne pas la reproduire.



Tout afficher



Photographie rattachée à un organisme



Photographie



Cas d'une photographie non rattachée à un organisme



L'auteur peut
être identifié

Non



Information

Cette notion est complexe et dépend de nombreux facteurs : date de décès de l'auteur (la durée d'exploitation d'une œuvre varie selon les pays), photographie de guerre, médicale, etc.

Contactez l'éditrice qui saura vous aider sur ce point.



Tout afficher



Photographie rattachée à un organisme



Photographie



Cas d'une photographie non rattachée à un organisme



L'auteur peut être identifié

Non



Information

L'auteur peut avoir photographié des personnes identifiables par exemple, ou des enfants. Dans ce cas, des autorisations supplémentaires auprès des personnes photographiées ou des parents sont nécessaires. Il peut également faire partie d'une agence, à laquelle il a cédé certains droits.



Tout afficher



Photographie rattachée à un organisme





Photographie



Cas d'une photographie non rattachée à un organisme



L'auteur peut
être identifié

Non



Ne pas reproduire la photographie

Sans autorisation de l'auteur ou des ayants droit de l'œuvre photographiée, ne pas la reproduire.



Tout afficher



Photographie rattachée à un organisme





Ph



L'auteur
être ider



Vous pouvez reproduire la photographie



N'oubliez pas de créditer et de respecter les conditions de cette autorisation.

Si une personne est reconnaissable sur la photo, vérifiez que son autorisation a bien été collectée par l'organisme.

Si une œuvre est reconnaissable sur la photo, vérifiez que l'autorisation de son auteur a bien été collectée par l'organisme.



Tout afficher



Photographie rattachée à un organisme

i



Photographie



Cas d'une photographie non rattachée à un organisme



L'auteur peut être identifié

Non



Information

L'auteur peut avoir photographié des personnes identifiables par exemple, ou des enfants. Dans ce cas, des autorisations supplémentaires auprès des personnes photographiées ou des parents sont nécessaires. Il peut également faire partie d'une agence, à laquelle il a cédé certains droits.



Tout afficher



Photographie rattachée à un organisme





Photographie



Cas d'une photographie non rattachée à un organisme



L'auteur peut
être identifié

Non



Ne pas reproduire la photographie

Sans autorisation de l'auteur ou des ayants droit de l'œuvre photographiée, ne pas la reproduire.



Tout afficher



Photographie rattachée à un organisme





L'auteur
être identifier



Vous pouvez reproduire la photographie



N'oubliez pas de créditer et de respecter les conditions de cette autorisation.

Si une personne est reconnaissable sur la photo, vérifiez que son autorisation a bien été collectée par l'organisme.

Si une œuvre est reconnaissable sur la photo, vérifiez que l'autorisation de son auteur a bien été collectée par l'organisme.





Photographie



Cas d'une photographie non rattachée à un organisme



L'auteur peut
être identifié

Non



Ne pas reproduire la photographie

Si l'auteur de la photographie ne peut pas être identifié,
ne pas la reproduire.



Photographie rattachée à un organisme





Photographie



Cas d'une photographie non rattachée à un organisme



L'auteur peut
être identifié

Non



Information

Cette notion est complexe et dépend de nombreux facteurs : date de décès de l'auteur (la durée d'exploitation d'une œuvre varie selon les pays), photographie de guerre, médicale, etc.

Contactez l'éditrice qui saura vous aider sur ce point.

nts
niée



Photographie rattachée à un organisme

NON



OUI





Photographie



Cas d'une photographie non rattachée à un organisme



L'auteur peut être identifié

Non



Information

L'auteur peut avoir photographié des personnes identifiables par exemple, ou des enfants. Dans ce cas, des autorisations supplémentaires auprès des personnes photographiées ou des parents sont nécessaires. Il peut également faire partie d'une agence, à laquelle il a cédé certains droits.

ayants
raphiée

Écrire



Photographie rattachée à un organisme

NON



OUI





Photographie



Cas d'une photographie non rattachée à un organisme



L'auteur peut
être identifié

Non



Ne pas reproduire la photographie

Sans autorisation de l'auteur ou des ayants droit de l'œuvre photographiée, ne pas la reproduire.

Écri

x ayants
graphiée



Photographie rattachée à un organisme





L'auteur
être idé



Vous pouvez reproduire la photographie



N'oubliez pas de créditer et de
respecter les conditions de cette
autorisation.

Aliénor Benzékri





L'auteur
être ici



Vous pouvez reproduire la photographie



N'oubliez pas de créditer et de respecter les conditions de cette autorisation.

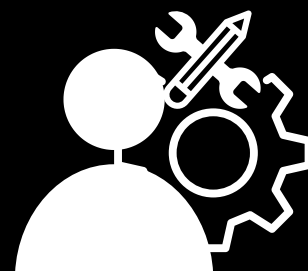
Si une personne est reconnaissable sur la photo, vérifiez que son autorisation a bien été collectée par l'organisme.

Si une œuvre est reconnaissable sur la photo, vérifiez que l'autorisation de l'auteur a bien été collectée par l'organisme.

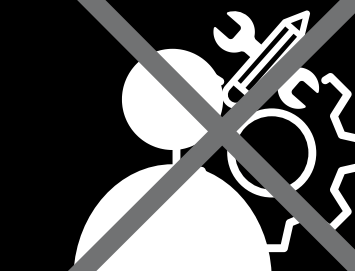




L'auteur de l'article dans lequel le schéma/graphique/
tableau doit être publié en est également l'auteur



Oui



Non





Schéma et graphique



Schéma dont l'auteur est également l'auteur de l'article

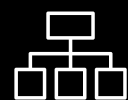


Le schéma a déjà été
publié (chez un autre
éditeur)

Oui



Non



Tout afficher



Schéma dont l'auteur n'est pas l'auteur de l'article



Schéma et graphique



Schéma dont l'auteur est également l'auteur de l'article



Le schéma a déjà été
publié (chez un autre
éditeur)

Oui



Non



L'auteur a cédé les
droits de
reproduction de
son schéma / de la
publication
contenant son
schéma à un
éditeur, une
institution, etc.

Oui



Non



Tout afficher



Schéma dont l'auteur n'est pas l'auteur de l'article



Schéma et graphique



Schéma dont l'auteur est également l'auteur de l'article



Le schéma a déjà été
publié (chez un autre
éditeur)

Oui



Non



L'auteur a cédé les
droits de
reproduction de
son schéma / de la
publication
contenant son
schéma à un
éditeur, une
institution, etc.

Oui



Non



Écrire à l'institution,
l'éditeur, etc., pour
négocier la réédition



Tout afficher



Schéma dont l'auteur n'est pas l'auteur de l'article



Schéma et graphique



Schéma dont l'auteur est également l'auteur de l'article



Le schéma a déjà été
publié (chez un autre
éditeur)

Oui



Non



L'auteur a cédé les
droits de
reproduction de
son schéma / de la
publication
contenant son
schéma à un
éditeur, une
institution, etc.

Oui



Non



Écrire à l'institution,
l'éditeur, etc., pour
négocier la réédition



La réédition est accordée

Oui



Non



Schéma dont l'auteur n'est pas l'auteur de l'article



Schéma et graphique



Schéma dont l'auteur est également l'auteur de l'article



Vous pouvez reproduire

le schéma/graphique/tableau



N'oubliez pas de créditer et de respecter les conditions de cette autorisation.



Tout afficher



Schéma dont l'auteur n'est pas l'auteur de l'article



Schéma et graphique



Schéma dont l'auteur est également l'auteur de l'article



Vous pouvez reproduire

le schéma/graphique/tableau



N'oubliez pas de créditer et de respecter les conditions de cette autorisation.



Tout afficher



Schéma dont l'auteur n'est pas l'auteur de l'article



Schéma et graphique



Schéma dont l'auteur est également l'auteur de l'article



Vous pouvez reproduire

le schéma/graphique/tableau



N'oubliez pas de créditer et de respecter les conditions de cette autorisation.

Oui



Non



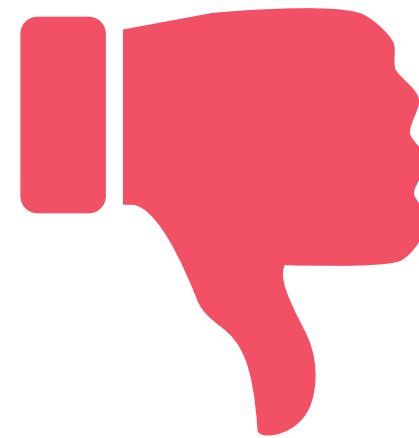
Schéma dont l'auteur n'est pas l'auteur de l'article



Schéma et graphique



Schéma dont l'auteur est également l'auteur de l'article



Ne pas reproduire

Si l'institution, l'éditeur, etc., refuse la demande ou en l'absence de réponse de leur part, le schéma/graphique/tableau ne peut pas être reproduit.

Oui



L'auteur a cédé ses droits de reproduction de son schéma/publication contenant un schéma à l'éditeur, à l'institution, etc.

Oui



Non



Schéma dont l'auteur n'est pas l'auteur de l'article



Schéma et graphique



Schéma dont l'auteur n'est pas l'auteur de l'article

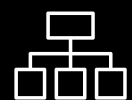


Le schéma provient d'une
publication ou d'une
institution publique

Oui



Non



Tout afficher



Schéma dont l'auteur est également l'auteur de l'article



Schéma et graphique



Schéma dont l'auteur n'est pas l'auteur de l'article



Le schéma provient d'une publication ou d'une institution publique

Oui



La source et les crédits sont indiqués

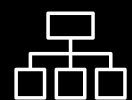
Oui



Non



Non



Tout afficher



Schéma dont l'auteur est également l'auteur de l'article



Schéma et graphique

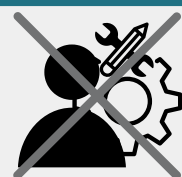


Schéma dont l'auteur n'est pas l'auteur de l'article



Le schéma provient d'une publication ou d'une institution publique

Oui >

La source et les crédits sont indiqués

Oui >

Le schéma est sous licence ouverte ou dans le domaine public

Oui >

Non >

Non >

Non >



Tout afficher



Schéma dont l'auteur est également l'auteur de l'article



Schéma et graphique



Schéma dont l'auteur n'est pas l'auteur de l'article



Le schéma provient d'une publication ou d'une institution publique

Oui >

La source et les crédits sont indiqués

Oui >

Le schéma est sous licence ouverte ou dans le domaine public

Oui >

Non >

Écrire à l'auteur ou aux ayants droit



Non >

Non >



Tout afficher



Schéma dont l'auteur est également l'auteur de l'article



Schéma et graphique



Schéma dont l'auteur n'est pas l'auteur de l'article



Le schéma provient d'une publication ou d'une institution publique

Oui >

La source et les crédits sont indiqués

Oui >

Le schéma est sous licence ouverte ou dans le domaine public

Oui >

Non >

Écrire à l'auteur ou aux ayants droit



L'autorisation est accordée

Oui >

Non >

Non >



Tout afficher



Schéma dont l'auteur est également l'auteur de l'article



Schéma et graphique



Schéma dont l'auteur n'est pas l'auteur de l'article



Le schéma provient d'une publication ou d'une institution publique

Oui



La source et les crédits sont indiqués

Oui



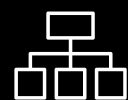
Non



Écrire à l'institution



Non



Tout afficher



Schéma dont l'auteur est également l'auteur de l'article



Schéma et graphique

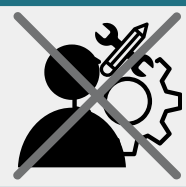


Schéma dont l'auteur n'est pas l'auteur de l'article



Le schéma provient d'une publication ou d'une institution publique

Oui



La source et les crédits sont indiqués

Oui



Non



Écrire à l'institution



L'autorisation est accordée

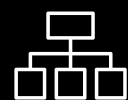
Oui



Non



Non



Tout afficher



Schéma dont l'auteur est également l'auteur de l'article



Schéma et graphique

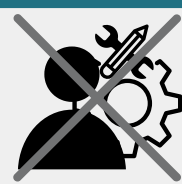


Schéma dont l'auteur n'est pas l'auteur de l'article



Le schéma provient d'une publication ou d'une institution publique

Oui >

Non >

L'auteur ou l'éditeur est identifiable

Oui >

Non >



Tout afficher



Schéma dont l'auteur est également l'auteur de l'article



Schéma et graphique



Schéma dont l'auteur n'est pas l'auteur de l'article



Le schéma provient d'une publication ou d'une institution publique

Oui



Non



L'auteur ou l'éditeur est identifiable

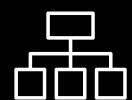
Oui



Non



Écrire à l'éditeur ou à l'auteur



Tout afficher



Schéma dont l'auteur est également l'auteur de l'article



Schéma et graphique

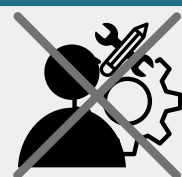


Schéma dont l'auteur n'est pas l'auteur de l'article



Le schéma provient d'une publication ou d'une institution publique

Oui



Non



L'auteur ou l'éditeur est identifiable

Oui



Non



Écrire à l'éditeur ou à l'auteur

L'autorisation est accordée

Oui



Non



Tout afficher



Schéma dont l'auteur est également l'auteur de l'article



Schéma et graphique



Schéma dont l'auteur n'est pas l'auteur de l'article



Le schéma provient d'une publication ou d'une institution publique

Oui



La source et les crédits sont indiqués

Oui



Le schéma est sous licence ouverte ou dans le domaine public

Oui



Non



Écrire à l'auteur ou aux ayants droit



Non



Écrire à l'institution



L'autorisation est accordée

Oui



Non



Non



L'auteur ou l'éditeur est identifiable

Oui

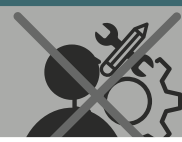


Écrire à l'éditeur ou à l'auteur

Non



Schéma dont l'auteur est également l'auteur de l'article



Si le schéma/graphique/tableau est dans le domaine public,
vous pouvez le reproduire



N'oubliez pas de créditer et de mentionner la première publication.



Si le schéma/graphique/tableau est publié sous licence Creative Commons,
il faut vérifier que la licence soit compatible avec l'utilisation souhaitée (commercial, modifications, etc.).





Schéma et graphique



Schéma dont l'auteur n'est pas l'auteur de l'article



Le schéma p
publicatio
institutio

Oui



Non



Vous pouvez reproduire

le schéma/graphique/tableau



N'oubliez pas de créditer et de respecter les conditions de cette autorisation.



eur ou
droit

on
ée

Oui



Non



Tout afficher



Schéma dont l'auteur est également l'auteur de l'article



Schéma et graphique



Schéma dont l'auteur n'est pas l'auteur de l'article



Le schéma n'est pas
publication
institutionnelle

Oui



Non



Ne pas reproduire

Si l'auteur ou l'éditeur refuse la demande ou en l'absence de réponse de leur part, il est fortement recommandé de s'abstenir de reproduire le schéma/graphique/tableau.



leur ou
droit

tion
dée

Oui



Non



Tout afficher



Schéma dont l'auteur est également l'auteur de l'article



Schéma et graphique



Schéma dont l'auteur n'est pas l'auteur de l'article



Le schéma provient-il d'une institution de publication ?

Oui



Non



Ne pas reproduire

Si l'institution refuse la demande ou en l'absence de réponse de leur part, il est fortement recommandé de s'abstenir de reproduire le schéma/graphique/tableau.



Oui



Non



Tout afficher



Schéma dont l'auteur est également l'auteur de l'article



Schéma et graphique



Schéma dont l'auteur n'est pas l'auteur de l'article



Le schéma pr
publication
institution

Oui



Non



Vous pouvez reproduire

le schéma/graphique/tableau



N'oubliez pas de créditer et de respecter les conditions de cette autorisation.



Oui



Non



Tout afficher



Schéma dont l'auteur est également l'auteur de l'article



Schéma et graphique



Schéma dont l'auteur n'est pas l'auteur de l'article



Le schéma provient d'une
publication
institution



Ne pas reproduire

Si l'auteur n'est pas identifiable, il est fortement
recommandé de s'abstenir de reproduire le
schéma/graphique/tableau.

Oui



Non



Tout afficher



Schéma dont l'auteur est également l'auteur de l'article



Schéma et graphique



Schéma dont l'auteur n'est pas l'auteur de l'article



Le schéma p
publicatio
institutio

Oui



Non



Vous pouvez reproduire

le schéma/graphique/tableau



N'oubliez pas de créditer et de respecter les conditions de cette autorisation.



on
ée

Oui



Non



Tout afficher



Schéma dont l'auteur est également l'auteur de l'article



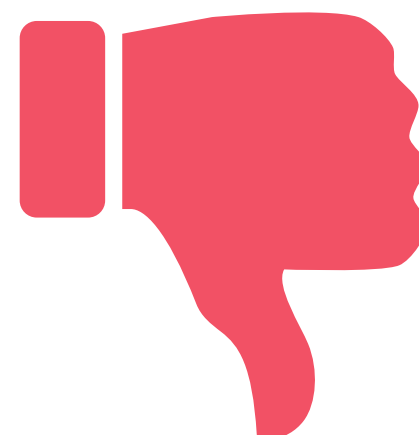
Schéma et graphique



Schéma dont l'auteur n'est pas l'auteur de l'article



Le schéma pr
publicatio
institutio



Ne pas reproduire

Si l'auteur ou l'éditeur refuse la demande ou en l'absence de réponse de leur part, il est fortement recommandé de s'abstenir de reproduire le schéma/graphique/tableau.

Oui



Oui



ion
lée

Non



Non



NON



Tout afficher



Schéma dont l'auteur est également l'auteur de l'article



Schéma et graphique



Schéma dont l'auteur n'est pas l'auteur de l'article



Le schéma
publicati
institutio

Oui



Non



Vous pouvez reproduire

le schéma/graphique/tableau



N'oubliez pas de créditer et de respecter les conditions de cette autorisation.

eur ou
droit

tion
dée

Oui



Non



Schéma dont l'auteur est également l'auteur de l'article



Schéma et graphique



Schéma dont l'auteur n'est pas l'auteur de l'article



Le schéma provient d'une
publication
institution

Oui



Non



Ne pas reproduire

Si l'auteur n'est pas identifiable, il est fortement
recommandé de s'abstenir de reproduire le
schéma/graphique/tableau.

ur ou
roit

Oui



Non



Schéma dont l'auteur est également l'auteur de l'article



Schéma et graphique



Schéma dont l'auteur n'est pas l'auteur de l'article



Le schéma pr
publication
institution

Oui



Non



NON



Ne pas reproduire

Si l'auteur ou l'éditeur refuse la demande ou en l'absence de réponse de leur part, il est fortement recommandé de s'abstenir de reproduire le schéma/graphique/tableau.

ur ou
roit

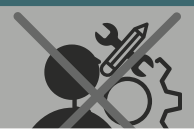
Oui



Non



Schéma dont l'auteur est également l'auteur de l'article



Si le schéma/graphique/tableau est dans le domaine public,
vous pouvez le reproduire



N'oubliez pas de créditer et de mentionner la première publication.



Si le schéma/graphique/tableau est publié sous licence Creative Commons,
il faut vérifier que la licence soit compatible avec l'utilisation souhaitée (commerciale, modifications, etc.).





Crédits

Version Bêta | Janvier 2026

Université

de Strasbourg



Coordination

Maison d'édition scientifique de l'université de Strasbourg | PUS
Maison interuniversitaire des sciences de l'Homme - Alsace (MISHA) | Pôle Ouvrir

Rédacteurs

Aliénor Benzékri, Aurélie Guyot, Étienne Nadji, Clémentine Siméon

Experts consultés

Valérie Mansard, Cédric Vigneault

Conception graphique

Léa Ackermann



Maison d'édition scientifique

Presses universitaires de Strasbourg | PUS



MISHA

Maison Interuniversitaire

des Sciences de l'Homme | Alsace

OS Ouvrir
la science !

Projet réalisé avec [Canva](#) avec le soutien du [Fonds national pour la science ouverte](#) ([Projet HORTUS](#)).

Ce document est diffusé sous licence CC BY-SA (Attribution - Partage dans les mêmes conditions).

